

Les dimensions des blocs étaient si peu la cause de la dénomination de *choins*, que, le 14 août 1425, le chapitre ayant amodié sous certaines conditions la carrière d'Anse, dont il était propriétaire, il stipule que si, dans l'exploitation de la carrière, on rencontre des blocs assez considérables pour en faire des sarcophages ou des tombeaux, ils seront par moitié la propriété des bailleurs et des preneurs :

« Acto etiam quod omnia monumenta gallice *vas* seu tumbe que reperientur in dicta perreria durante dicto tempore (du bail), erunt pro medietate cujuslibet partis, ita quod ecclesia habeat medietatem et dicti pereacutes aliam medietatem sine difficultate.¹ »

Or on voit que, malgré les dimensions de ces blocs, ils ne sont nullement qualifiés de *choins*.

Mais voici qui indique encore plus nettement la différence que l'on a toujours faite entre la pierre dure, dite *choin*, et la pierre plus tendre dite *blanche*.

1513. « Dépense faite pour achapts tant de *grosse pierre de taille chuyn de S^t-Cyr*, que *pierre blanche* de Pomyères et Lucenay pour faire canonnières, portaulx et boulevard de S^t-Sébastien. » (*Arch. municip. C. C. non inventorié.*)

— « Payé à Jehan Sève et Jacques Ravier, de S^t-Cire, 17 l. 3. s. 4 d. pour 103 pieds de *pierre de chuyn* pour lesdits boulevards. » (*Id.*)

— « A Pierre Fenoille, 40 l. pour 82 pierres de *chuyn* contenant 320 pieds carrés . . . » (*Id.*)

— « A Huguet Porret, 66 l. 2 s. pour plusieurs parties de *pierre blanche* de Lucenay. » (*Id.*)

— « A Pierre Marongy, maçon, 6 l. pour une porte de *pierre blanche* qu'il a livrée pour l'allée du boulevard, près le clergé. » (*Id.*)

— « Payé à Barangy pour deux *quartiers et demi de pierre blanche*, pour faire les armes du Roy et de la ville que l'on a mis en ladite muraille (de S^t-Sébastien). » (*Id.*)

¹ Texte communiqué par M. Guigue. Une lecture superficielle pourrait faire croire qu'il s'agit d'antiquités qu'on découvrirait dans les fouilles; mais outre qu'on ne rencontre pas des antiquités au sein des rochers, il faut se rappeler que *vas* signifiait *sarcophagus ex lapide vel marmore*.